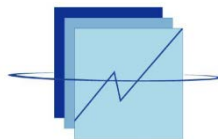


République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi



ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

INDICES DU CHIFFRE D’AFFAIRES DANS LES SERVICES (ICAS)

Note d’analyse T4 2024



Note de reconnaissance

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) exprime toute sa gratitude aux Chefs d'entreprise pour leur constante collaboration dans la conduite des différentes opérations de collecte qu'elle organise. En effet, le succès de l'ANSD, dans son rôle de production et de diffusion des données statistiques de qualité au service de tous les usagers, repose sur un partenariat bien établi avec les entreprises. Sans cette collaboration, il serait impossible de produire des statistiques d'entreprise exactes et actuelles.

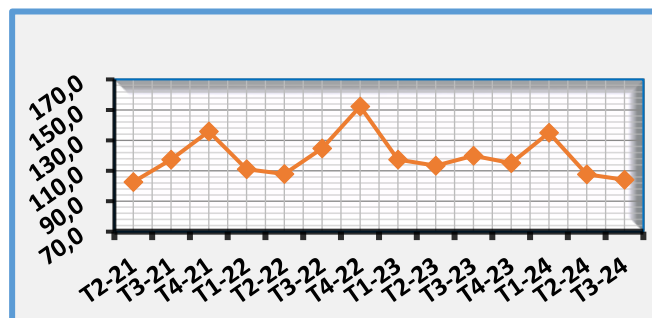
Avertissement

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note trimestrielle sur les Indices du chiffre d'affaires dans les services (ICAS). Ces indicateurs, base 100 en 2016, mesurent l'évolution du chiffre d'affaires des prestations de service. Les ICAS couvrent les sections H (Transports et Entrepôts), L (Activités immobilières), M (Activités spécialisées, scientifiques et techniques), N (Activités de soutien et de bureau) et I (Hébergement et Restauration). Les échantillons sont tirés du répertoire des entreprises de l'ANSD et sont actualisés chaque année avec le système des années de référence. Les indices sont publiés au plus tard 75 jours après la fin du trimestre sous revue. Ils sont susceptibles d'être révisés lorsque le taux de réponse est inférieur à 100%. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas encore effectué ; les analyses sont faites en variation annuelle. Les présents indicateurs sont établis avec un taux de réponse de 88,9% pour les services de soutien et de bureau, 71,8% pour l'immobilier, 89,7% pour l'hébergement et la restauration, 79,5% pour le transport et l'entrepôt et enfin 89,0% pour les services spécialisés, scientifiques et techniques.

Le chiffre d'affaires des services immobiliers se rehausse.

Au quatrième trimestre 2024, le chiffre d'affaires des services immobiliers se rehausse de 24,3%, par rapport à la même période de l'année précédente. Cette évolution est imputable à l'accroissement du chiffre d'affaires issu des activités des agences immobilières (+51,2%) ainsi que de la location immobilière et des activités sur biens propres (+23,9%). Par ailleurs, sur l'année 2024, le chiffre d'affaires des services immobiliers se rehausse de 5,1%, en comparaison à 2023.

Graphique 1 : Evolution du chiffre d'affaires des services immobiliers

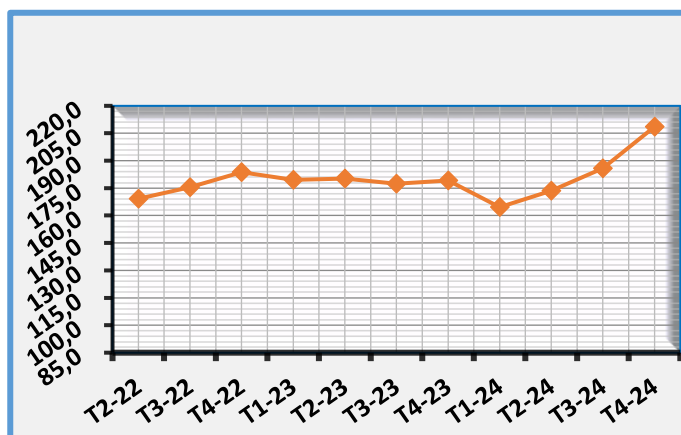


Source : ANSD

Le chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau se consolide.

Le chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau augmente de 16,4% au quatrième trimestre de 2024, comparativement au trimestre correspondant de l'année précédente. Ce résultat est consécutif à l'amélioration des chiffres d'affaires des activités, de soutien aux bâtiments (+50,7%), des activités de location et location-bail (+21,6%) et des activités liées aux ressources humaines (+17,5%). Cependant, le chiffre d'affaires des agences de réservation et voyageur baisse de 6,6% et celui des sociétés d'enquêtes et de sécurité se replie de 3,4% sur la même période. Au cours de l'année 2024, le chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau se bonifie de 2,3%, comparativement à celui de l'année précédente.

Graphique 2 : Evolution du chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau

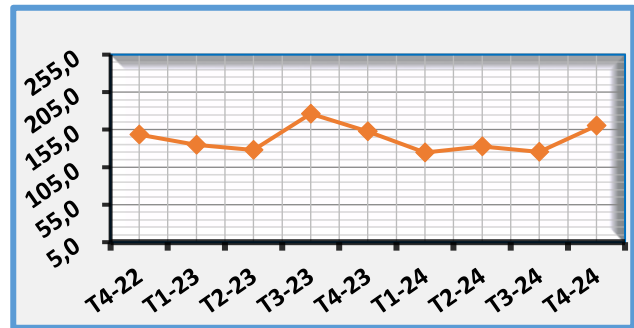


Source : ANSD

Le chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration se bonifie

Le chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration se rehausse de 5,0% au quatrième trimestre 2024, comparé à la même période de l'année précédente. Cette augmentation est attribuable au renforcement des chiffres d'affaires issus des services de la restauration (+7,3%) et de l'hébergement (+1,7%). Sur l'année 2024, le chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration fléchit de 8,3%, comparativement à celui de 2023.

Graphique 3 : Evolution du chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration

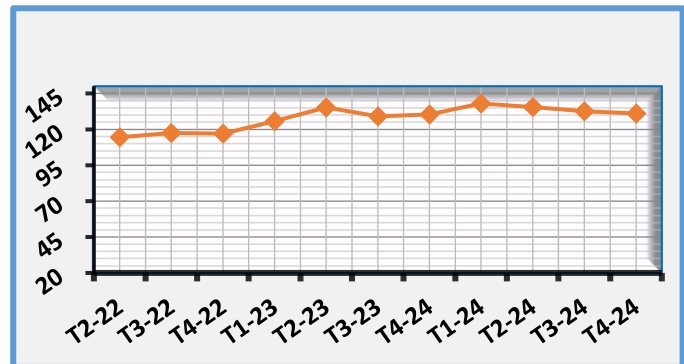


Source : ANSD

Le chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage s'accroît

En variation annuelle, le chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage s'améliore de 0,5% au quatrième trimestre 2024. Cette augmentation est en relation avec la hausse des chiffres d'affaires des services de transport par eau (+61,3%), des activités de poste et de courrier (+4,7%) et de l'entreposage et des activités d'auxiliaires de transport (+2,6%). Toutefois, celui du transport terrestre (-5,1%) se rétracte sur la période sous revue. Sur l'année 2024, le chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage se bonifie de 3,2% comparé à 2023.

Graphique 4 Evolution du chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage

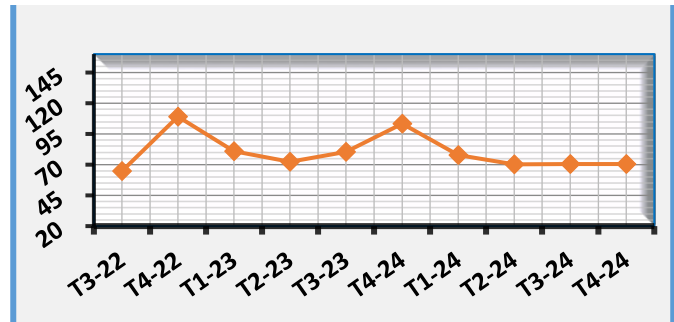


Source : ANSD

Le chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques régresse

Au quatrième trimestre 2024, le chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques recule de 31,8% en variation annuelle, en liaison, particulièrement, avec la baisse de celui des activités d'architecture, d'ingénierie et techniques (-59,9%), de publicité et études de marche (-16,5%) ainsi que de celui des services d'activités juridiques et comptables (-3,2%). De même, sur l'année 2024, le chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques se rétracte de 14,2%, relativement à celui de 2023.

Graphique 5 Evolution du chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques



Source : ANSD

Annexe

Tableau 1 : indice du chiffre d'affaires des services immobiliers

Désignation des services	T4-23	T3-24	T4-24	T4-24/ T4-23	4T-24/ 4T-23
ACTIVITES IMMOBILIERES	115,1	104,0	143,1	24,3	5,1
Location immobilière et activités sur biens propres	118,9	107,0	147,4	23,9	5,1
Activités des agences immobilières	25,6	30,1	38,8	51,2	11,6
ENSEMBLE	115,1	104,0	143,1	24,3	5,1

Source : ANSD

Tableau 2 : indice du chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau

Désignation des services	T4-23	T3-24	T4-24	T4-24/ T4-23	4T-24/ 4T-23
LOCATION ET LOCATION-BAIL	240,3	173,6	292,3	21,6	-14,9
Location et location-bail	240,3	173,6	292,3	21,6	-14,9
ACTIVITES LIEES AUX RESSOURCES HUMAINES	192,5	211,4	226,2	17,5	2,8
Activités liées aux ressources humaines	192,5	211,4	226,2	17,5	2,8
ACTIVITES DES AGENCES DE RESERVATION ET VOYAGISTES	63,5	58,2	59,3	-6,6	-1,1
Activités des agences de réservation et voyagistes	63,5	58,2	59,3	-6,6	-1,1
ENQUETES ET SECURITE	92,7	87,6	89,6	-3,4	-2,9
Enquêtes et sécurité	92,7	87,6	89,6	-3,4	-2,9
SOUTIEN AUX BATIMENTS ; AMENAGEMENT PAYSAGER	152,7	202,6	230,2	50,7	32,3
Soutien aux bâtiments ; aménagement paysager	152,7	202,6	230,2	50,7	32,3
ENSEMBLE	179,1	185,9	208,5	16,4	2,3

Source : ANSD

Tableau 3 : indice du chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration

Désignation des services	T4-23	T3-24	T4-24	T4-24/ T4-23	4T-24/ 4T-23
HEBERGEMENT	162,8	138,8	165,7	1,7	-6,8
Services d'Hébergement	162,8	138,8	165,7	1,7	-6,8
RESTAURATION	146,4	116,4	157,1	7,3	-9,4
Services de Restauration	146,4	116,4	157,1	7,3	-9,4
ENSEMBLE	152,7	125,3	160,3	5,0	-8,3

Source : ANSD

Tableau 4 : indice du chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage

Désignation des services	T4-23	T3-24	T4-24	T4-24/ T4-23	4T-24/ 4T-23
TRANSPORTS TERRESTRES	88,6	85,4	84,0	-5,1	5,9
Transports ferroviaires	143,3	122,3	119,1	-16,9	-3,5
Transports routiers de passagers	78,2	87,3	86,8	11,0	18,4
TRANSPORTS PAR EAU	50,8	60,9	81,9	61,3	15,0
Transports maritimes et côtiers	50,8	60,9	81,9	61,3	15,0
TRANSPORTS AÉRIENS	87,4	95,0	88,5	1,3	-25,2
Transports aériens	87,4	95,0	88,5	1,3	-25,2
ENTREPOSAGE ET ACTIVITES DES AUXILIAIRES DE TRANSPORT	188,2	197,9	193,0	2,6	4,8
Entreposage	162,5	176,4	162,4	-0,1	8,0
Activités des auxiliaires de transport	192,4	201,0	198,3	3,1	4,2
ACTIVITES DE POSTE ET DE COURRIER	119,9	122,6	125,5	4,7	3,3
Activités de poste et de courrier	119,9	122,6	125,5	4,7	3,3
ENSEMBLE	130,4	132,6	131,0	0,5	3,2

Source : ANSD**Tableau 5 : indice du chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques**

Désignation des services	T4-23	T3-24	T4-24	T4-24/ T4-23	4T-24/ 4T-23
ACTIVITES JURIDIQUES ET COMPTABLES	104,0	99,9	100,6	-3,2	-4,2
Activités juridiques et comptables	104,0	99,9	100,6	-3,2	-4,2
ACTIVITES D'ARCHITECTURE, D'INGENIERIE ET TECHNIQUES	150,6	57,6	60,4	-59,9	-33,1
Activités d'architecture, d'ingénierie et techniques	150,6	57,6	60,4	-59,9	-33,1
PUBLICITE ET ETUDES DE MARCHE	75,9	66,3	63,4	-16,5	-7,6
Publicité et études de marché	75,9	66,3	63,4	-16,5	-7,6
ENSEMBLE	103,5	70,5	70,6	-31,8	-14,2

Source : ANSD

Champ couvert

Le champ d'application de l'ICAS comprend les sections H (transports et entreposage), L (activités immobilières), I (hébergement et restauration), N (activités de soutien et de bureau) ainsi que la section M (activités spécialisées, scientifiques et techniques). Cependant, toutes les sections dans les services ne sont pas encore couvertes par le calcul de cet indice.

Modalité de tirage de l'échantillon

Pour le tirage de l'échantillon, il est fait recours aux méthodes non probabilistes subjectives (choix raisonné) et basées sur le seuil d'inclusion. La technique utilisée est celle de l'exhaustif tronqué (cut-off) visant à assurer la couverture maximale du secteur des services. La méthode consiste à faire un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires au niveau de chaque sous-branche d'activités. Ensuite, le calcul des proportions du CA des entreprises et celui des proportions cumulées est effectué. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues. Cependant, pour une meilleure représentativité de l'échantillon, certaines entreprises qui se situent en deçà du seuil sont repêchées. Une mise à jour de l'échantillon est effectuée chaque année en tenant compte des modifications dans le secteur des services. La base de sondage utilisée est celle du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI) de l'ANSD. Celle-ci est une liste exhaustive de toutes les entreprises du secteur moderne qui ont déposé au moins une fois un état financier.

Modalité de calcul des indices

Les indices sont calculés de façon hiérarchique à partir des indices élémentaires des gammes de produits jusqu'à l'indice d'ensemble.

Les indices élémentaires représentent le rapport du chiffre d'affaires au cours du trimestre courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base ou de référence.

Les indices aux niveaux agrégés de la nomenclature sont calculés à partir de la formule de l'indice de Laspeyres. Ils concernent les indices classes, groupes, divisions, divisions regroupées, types industries et d'ensemble. Ces indices sont obtenus par une moyenne arithmétique pondérée des sous indices qui les composent.

Les nouvelles recommandations internationales de 2008 requièrent l'utilisation d'un système de double pondération dynamique avec comme variables la valeur ajoutée et les chiffres d'affaires. Les chiffres d'affaires sont utilisés jusqu'au niveau classe (catégorie à quatre chiffres de la NAEMA rev1) et les valeurs ajoutées à partir du niveau groupe (catégorie à trois chiffres de la NAEMA rev1). Chaque année, les pondérations sont actualisées, par changement de la période de référence

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT (NAEMA, rev1). Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.).

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur général : **Dr. Abdou DIOUF**

Directeur général adjoint : **Dr. Momath CISSE**

Directeur des Statistiques économiques et de la Comptabilité nationale : **Mamadou Ngalgou KANE**

Chef de la Division des Statistiques conjoncturelles : **Dr. Amath DIAGO**

Chef du Bureau des Enquêtes de conjoncture : **Ramlatou DIALLO**

Equipe de rédaction : **Ramlatou DIALLO, Mamadou NDIAYE, Manga NDIAYE et Mansour Laye THIAW**

Equipe de collecte : **Alassane BALDE, Laure Alice Valérie BADJI, Ibrahima BA, Gana NDIAYE & Nafy KANOUTE**

Diffusion: **El hadji Malick GUEYE & Alain François DIATTA**